



## Problème avec assurance résiliation

-----  
Par Chris34

Bonjour

Mon problème est que j'ai résilié mon assurance au mois de septembre, par lettre AR mais suivi en ligne .

Je l'ai envoyé le 5 l'assurance l'a reçu le 6 confirmé

par le suivi en ligne et je leur demande un Relevé d'informations qu'il m'envoie

Et après je reçois un mail comme quoi ils ont pas reçu ma lettre recommandée.

Bien sûr j'ai oublié de faire une photocopie de la lettre et je n'ai aucune accusé de réception, alors ils me demandent le paiement entier de la prime c'est à dire 541?

Que puis-je faire et puis-je porter plainte à l'ACPR et comment

Faire merci cordialement Christelle

-----  
Par isernon

bonjour,

une plainte concerne le droit pénal, ce qui n'est pas votre situation.

vous devez avoir la preuve de votre envoi en recommandé ?

si vous l'avez envoyé avec A.R. vous avez dû recevoir cet A.R.

Salutations

-----  
Par Chris34

J'ai juste le petit coupon d'envoi

Avec un numéro sans rien d'autre